

Pauline LABENELLE rappelle à l'assemblée que la consultation pour la sélection d'un maître d'œuvre pour la rénovation de la salle des fêtes a débuté le 10 juin 2021 pour un montant maximum de travaux de 800 000 € HT.

Vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Dans le cadre de la 1^{ère} phase de sélection, 6 dossiers de candidatures ont été réceptionnés. Les 3 candidats retenus pour la phase offre ont visité les locaux le lundi 12 juillet 2021. Elle ajoute que les 3 candidats ont été auditionnés le mercredi 4 août.

Elle présente le rapport d'analyse rédigé par l'assistant à maîtrise d'ouvrage, Clara MAGAIN et précise que les critères de sélection de l'offre après audition des candidats sont la pertinence de la note méthodologique et compréhension des enjeux pour 60 % et le prix des prestations selon la proposition du taux de rémunération pour 40 %.

L'analyse des offres a permis le classement suivant :

Analyse offre	Atelier AIROLDI	BAST	Pierre MARSAN
Note valeur Technique	42	54	36
Note valeur Prix	40	33,26	36,91
Note sur 100	82	87,26	72,91
Classement	2	1	3

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE l'offre de la société BAST,